



Assurances construction
l'expertise d'un groupe

2, avenue Jeanne
92600 Asnières sur Seine
Tél. : 01.42.85.33.33 - Fax : 01.42.85.33.43
e-mail : info@rcb.fr

Formulaire de déclaration de chantier 2017
Protocole multirisque travaux - DO/CNR
(réservé aux syndicats et administrateurs de biens professionnels)

Souscripteur
---------------------	-------------------------

Adresse complète de l'opération de construction
--	-------------------------

Description des travaux	<p>Champ d'application : les opérations de construction relevant de la loi 79-12 du 4 janvier 1978. Celles-ci doivent être réalisées en France hors COM et portent exclusivement sur les parties communes de bâtiments commerciaux, tertiaires, collectifs d'habitation ou à usage mixte.</p> <p>.....</p> <table border="0"> <tr> <td>Intervention sur structure porteuse :</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>Reprise en sous œuvre :</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> </tr> <tr> <td>(ensemble des éléments qui exercent une fonction de soutien)</td> <td></td> <td></td> <td>Renforcement des fondations :</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> </tr> <tr> <td>Surélévation :</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>Extension :</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> </tr> <tr> <td>Création de planchers intermédiaires :</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> <td>Création de sous-sols :</td> <td>OUI</td> <td>NON</td> </tr> </table>	Intervention sur structure porteuse :	OUI	NON	Reprise en sous œuvre :	OUI	NON	(ensemble des éléments qui exercent une fonction de soutien)			Renforcement des fondations :	OUI	NON	Surélévation :	OUI	NON	Extension :	OUI	NON	Création de planchers intermédiaires :	OUI	NON	Création de sous-sols :	OUI	NON
Intervention sur structure porteuse :	OUI	NON	Reprise en sous œuvre :	OUI	NON																				
(ensemble des éléments qui exercent une fonction de soutien)			Renforcement des fondations :	OUI	NON																				
Surélévation :	OUI	NON	Extension :	OUI	NON																				
Création de planchers intermédiaires :	OUI	NON	Création de sous-sols :	OUI	NON																				

Période de réalisation	Date prévue de commencement des travaux	Date prévue d'achèvement des travaux
-------------------------------	--	---

Coût de l'opération TTC	Coût total de l'opération TTC (travaux et honoraires compris hors honoraires syndic) :
--------------------------------	--

Coût opération jusqu'à 50.000 €	Coût opération de 50.001 à 150.000 €	Coût opération de 150.001 à 300.000 €	Coût opération de 300.001 à 1.100.000 €	Coût opération de 1.100.001 à 3.000.000 €
Prime forfaitaire TTC	Prime forfaitaire TTC	Taux TTC	Taux TTC	Taux TTC
1.790,00 €	2.285,00 €	2,20 %	2,05 %	1,80 %

D'où une prime TTC de

+ Frais de dossier 50,00 €

Soit un total TTC de

(Chèque à l'ordre de GROUPE RCB – 2 avenue Jeanne – 92600 ASNIERES SUR SEINE)

Fait à	Le
Signature et cachet	
<i>Cette demande vaut mandat pour la mise en place du contrat</i>	



Merci de compléter le tableau des intervenants et de joindre à votre déclaration les documents qui y sont réclamés.

Intervenants à l'opération de construction

Maîtrise d'œuvre :

Maîtrise d'œuvre complète obligatoire pour toute opération dont le montant des travaux excède 300.000 € TTC.

NB : Pas de recours à maîtrise d'œuvre si un seul intervenant.

Mission	Nom	Honoraires TTC

Contrôleur technique :

Contrôle technique avec mission L + LE obligatoire pour toute opération dont le montant des travaux excède 300.000 € TTC en cas de travaux comportant une intervention sur la structure porteuse (suppression ou modification d'éléments porteurs, créations de sous-sols, création de planchers intermédiaires, reprise en sous-œuvre...)

BET :

BET Structures obligatoire en cas de travaux de reprises en sous-œuvre, de renforcement de fondations, de création de sous-sols

Mission	Nom	Honoraires TTC

Entreprises :

Nom	Nature des travaux	Montant du marché TTC

Joindre impérativement copie de la convention ou du devis descriptif des travaux et les attestations RC et Décennale de chaque intervenant.